



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Journée internationale des droits **DES Femmes**



Le 8 mars : de quoi parle-t-on ?

En France, nous commémorons le 8 mars, proclamée journée internationale **DES** femmes par les Nations Unies en 1977, depuis 1982. Nous devons son officialisation à Madame Yvette ROUDY, alors ministre en charge des Droits des Femmes.

Les mots ayant un sens, il est important de parler, de citer, d'écrire qu'il s'agit de la journée des droits **DES** femmes et non pas la journée de la femme. En effet, cette journée n'a pas pour objectif de mettre sur le devant de la scène un idéal féminin ou bien de fêter la femme en opposition à l'homme.

Ce n'est pas non plus une fête commerciale grâce à laquelle le quotidien de chaque femme, mère, compagne, amie serait amélioré grâce au fer à repasser dernier cri ou encore des produits ménagers magiques qui nettoient sans que l'on ait à forcer, frotter ou récurer.

Cette journée est le symbole d'une histoire. L'histoire des droits **DES** femmes. De leurs évolutions. Celle des combats portés depuis des décennies par des femmes et des hommes qui se sont battu.e.s pour revendiquer l'égalité de droits entre les sexes.

Car si cette journée trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle, elle reste malheureusement encore et toujours d'actualité.

Malgré les avancées, les inégalités persistent aujourd'hui encore :

- Une faible mixité dans beaucoup de secteurs d'activités : près de la moitié des femmes s'orientent vers 12 des 87 familles professionnelles (aides à domicile, assistantes maternelles, employées administratives, secrétaires, aides soignantes...) et près de la moitié des hommes dans 20 des 87 familles (ouvriers, armée, police, pompiers, ingénieurs de l'informatique...)
- Il subsiste un écart de 22% sur les salaires (dont 9 % constituent une discrimination c'est à dire ne s'expliquent pas par un temps partiel ou encore une prise de responsabilité moins importante), et de 39 % pour les retraites ;

- Près d'un tiers des femmes travaillent à temps partiel (8,1 % des hommes) ;
- 72 % des tâches domestiques sont réalisées par les femmes ;
- 28% des créateurs d'entreprises sont des créatrices ;
- En 2013, 14% des maires sont des femmes, et 26.9% sont députés (la France occupe alors la 69^{ème} place au niveau mondial, entre l'Afghanistan et la Tunisie). Une évolution : 38,8 % de députées en 2017 et 16 % de maires. Sur cent départements, seuls huit sont présidés par des femmes.
- Les femmes sont davantage touchées par la précarité (54 % des allocataires du RSA sont des femmes, et 56 % des allocataires du minimum vieillesse).

C'est l'occasion pour les femmes de revendiquer l'égalité, de prendre la parole pour exprimer leur souhait de voir s'améliorer leur place dans toutes les sphères de la vie : sociale, professionnelle et familiale... et de faire un bilan sur la situation des femmes dans la société française, mais aussi de manifester et réclamer une égalité de traitement et de droits pour celles qui en restent privées.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les manifestations proposées en Haute-Marne.

